

1. La société VirtuOs SA, dont le siège social est sis rue de Fumal, 1 B-4520 Vinalmont organise un ou plusieurs concours présent sur le site [www.cine-pedia.com](http://www.cine-pedia.com) ou d'un de ses partenaires.
2. Les prix attribués dans le cadre de ces concours peuvent être physiques (cadeaux, gadgets, entrées gratuites, autres) ou virtuels (points, mise en avant sur le site).
3. Les prix ne pourront en aucun cas être remplacés ou échangés en espèces.
4. La participation au concours est totalement gratuite et est effectuée sans obligation d'achat.
5. La participation au concours entraîne l'entière acceptation du présent règlement, en ce compris d'éventuelles modifications ultérieures pouvant être rendues nécessaires, par exemple, à un cas de force majeure. Dans la mesure du possible, les participants seront avisés de tels changements.
6. Ce concours s'adresse exclusivement aux participants résidant en Belgique et pays limitrophes et qui ont atteint l'âge de la majorité. Les gagnants qui ne résident pas dans cette zone ou qui n'ont pas atteint l'âge de la majorité se verront refuser l'attribution du prix.
7. Pour participer au concours, il suffit de compléter le formulaire disponible sur le site web du concours et répondre correctement aux questions posées en cochant les réponses qui vous semblent correctes. Vous devez également répondre à la question subsidiaire, en complétant le champ laissé libre à cet effet. Vous devez ensuite cliquer sur l'icône «Envoyer» pour nous adresser votre formulaire.
8. Seule cette manière de procéder sera considérée comme valable pour la participation au concours et l'attribution des prix. La participation à notre concours ne peut en effet se faire que par l'intermédiaire du présent site web.
9. Aucune réponse, même correcte, envoyée par la poste ou tout autre moyen de communication ne sera pris en compte dans l'attribution des prix.
10. Suivant le concours, la participation au concours peut être limitée à un formulaire par personne ou à plusieurs.
11. A tout moment, les participants doivent être en mesure de fournir une preuve de leur identité et de leur âge de telle sorte que Cine Pedia puisse contrôler et sanctionner d'éventuels abus.
12. Seules les réponses lisibles, correctement et intégralement remplies, reçues via Internet avant la date butoir du concours seront prises en compte dans la détermination des gagnants.
13. Pour être déclaré gagnant, il faut d'une part avoir répondu correctement aux questions du concours et, d'autre part, entrer dans les règles spécifiques du concours : le premier à répondre, le plus rapide, le plus participatif, etc.
14. Lors de chaque inscription, le participant est enregistré dans la base de données. Un numéro d'identification « ID » lui est attribué. L'attribution du numéro d'identification suit l'ordre chronologique de l'arrivée des formulaires.
15. Après chaque concours, Cine Pedia procédera à l'impression du contenu de la base de données qui reprendra, notamment, l'identification du participant et le moment auquel la réponse lui sera parvenue.
16. Les gagnants recevront les prix physiques endéans les 15 jours ouvrables à dater de la clôture du concours et de l'affichage des gagnants.
17. La décision de Cine Pedia quant à la détermination des gagnants est irrévocable et définitive.
18. Les participants sont donc parfaitement conscients et acceptent que la possibilité de remporter les prix dépende de leur rapidité et de leur capacité intellectuelle à répondre aux questions posées.
19. Les gagnants du concours seront avisés dès la fin du concours par email avec confirmation de leur gain.

20. L'avertissement de gain est fait exclusivement à l'adresse électronique désignée par le participant lors de l'envoi du formulaire de participation. Si entre temps l'adresse de courrier électronique est supprimée ou n'est plus utilisée par le participant, il lui appartient d'aviser, par voie électronique uniquement, Cine Pedia, de sa nouvelle adresse de courrier électronique.
21. En aucun cas, Cine Pedia ne pourra être tenu pour responsable d'accidents, coûts, dommage(s) direct(s) ou indirect(s) quelconque(s) pouvant survenir suite à la participation au présent concours et à l'attribution des prix.
22. Dans la mesure où la détermination des gagnants se fait exclusivement sur base d'un procédé informatique, les participants sont conscients et acceptent que Cine Pedia ne pourra être tenu pour responsable d'une défaillance des réseaux, pertes, retards ou manquements techniques occasionnés par l'Internet ou les prestataires techniques qui interviennent dans la transmission des formulaires et l'hébergement du site web.
23. Si le concours doit être reporté, annulé, interrompu en tout ou en partie pour des raisons indépendantes de la volonté de Cine Pedia, ce dernier n'assumera aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.
24. Les données collectées pendant toute la durée du concours seront utilisées dans le strict respect de notre charte vie privée que vous pouvez consulter à l'adresse : <http://www.cine-pedia.com/fr/pages/1-cine-pedia/27-respect-de-la-vie-privee> .
25. Conformément à notre charte sur la vie privée et à la loi du 8 décembre 1992, tous les participants ont un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel. Pour ce faire, il suffit de nous adresser un courrier à l'adresse : [contact@cine-pedia.com](mailto:contact@cine-pedia.com), en mentionnant l'objet précis de votre demande.